



Votre programme

 www.ensemble2018.be -
  info@ensemble2018.be -
  0478279894 - 0478399453



 Ensemble liste citoyenne d'ouverture -
  collectif_ensemble



Table des Matières

1. Introduction (p. 3)
2. Action sociale et CPAS (p. 4)
3. Aménagement du territoire (p. 9)
4. Bien-être animal (p. 11)
5. Agriculture et Commerce (p. 13)
6. Culture (p. 16)
7. Emploi (p. 19)
8. Enseignement communal (p. 22)
9. Jeunesse (p. 25)
10. Logement (p. 27)
11. Mobilité (p. 29)
12. Nature, environnement et propreté (p. 34)
13. Petite enfance (p. 39)
14. Santé (p. 41)
15. Sécurité (p. 43)
16. Séniors (p. 46)
17. Smartcities et nouvelles technologies (p. 48)
18. Sport (p. 50)
19. Tourisme (p. 53)
20. Cimetières (p. 55)



1

Introduction

Le collectif "Ensemble" est né de la réflexion menée par des personnes d'horizons différents qui veulent une gestion nouvelle, dynamique, responsable, participative de notre Ville.

Le programme que nous vous proposons est le fruit de réflexions multiples. Lors du porte-à-porte, nous avons pris note de vos remarques, griefs, idées et propositions, que vous retrouverez dans le programme. Les 14 groupes de travail mis en place à partir du mois de mars, à travers des réunions de cellule auxquels différents experts ont participé, ont contribué à la base du programme. Son contenu a été augmenté de vos remarques lors des contacts de terrain au quotidien, et des idées qui nous sont parvenues via la "boîte à idées" anonyme du site.

Ce programme se veut réaliste, concret, pragmatique, fait pour le quotidien de chacun sans oublier une réflexion globale à moyen et long terme. Nos propositions ont été étudiées budgétairement, de manière à ce que tout ce qui est proposé, soit réalisable. Le populisme n'a pas sa place chez nous.

Les membres du collectif ENSEMBLE veulent partager avec vous leur volonté de gestion et de projets meilleurs pour notre Ville. Notre objectif est de le mettre en œuvre au lendemain des élections du 14 octobre.

C'est grâce à vous, à votre soutien, au soutien que vous apportez à tous les candidats de la liste communale « ENSEMBLE » et de la liste CPAS « ENSEMBLE » que nous serons à même de réaliser pour vous, les objectifs que nous formulons dans notre programme pour les années à venir.

Nous souhaitons, avec vous, faire bouger les lignes à Comines-Warneton lors des élections communales et CPAS du 14 octobre.

Merci de prendre le temps de nous lire.

Nous sommes et resterons toujours à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter ! Nos coordonnées se trouvent en bas de page.

Les membres du collectif ENSEMBLE

2

Action sociale et CPAS

“Il faut aider ceux qui ne peuvent le faire eux-mêmes.”

(Proverbe congolais)

« Le CPAS au cœur de l'action sociale, un état d'esprit à assimiler »

A. INSERTION SOCIALE ET PRÉCARITÉ

La mission première des C.P.A.S., est de combattre la précarité et permettre à chacun de vivre dans le respect de la dignité humaine.

La lutte contre la précarité passe évidemment par une **insertion sociale réussie**.

Celle-ci doit être :

- individualisée mais aussi familiale pour permettre l'épanouissement de tous les individus composant la cellule familiale en détresse,
- **pluridisciplinaire** et associer tous les services sociaux locaux,
- **préventive** pour éviter que le mal ne gangrène la cellule familiale et ne devienne « héréditaire »,
- dévolue aux travailleurs sociaux en leur permettant d'effectuer un vrai **travail de terrain** à l'écoute de la population ciblée,
- **accompagnée** et ainsi permettre d'aider à gérer les conflits intergénérationnels, les conséquences des divorces et des séparations.

En matière de **prévention de la toxicomanie et des addictions**, des actions préventives et de sensibilisation doivent être menées par le C.P.A.S. :

- en concertation avec des services spécialisés,
- dans le milieu scolaire,
- au sein même des services dévolus à l'insertion sociale et professionnelle,

- en collaboration avec une **cellule de soutien psychologique autonome** composée d'un(e) psychologue, d'un(e) éducateur ou éducatrice et d'un(e) assistant(e) social(e) (synergie oblige, cette structure profitera en outre à l'ensemble des services communaux, y compris la police et l'enseignement communal).

D'autres pistes d'insertion **innovantes** restent à explorer et à expérimenter, telles que l'insertion par :

- le sport et l'exercice physique,
- la méditation, la sophrologie,
- le contact avec les animaux,
- la sensibilisation à la protection et à la découverte de l'environnement et de la nature.

Certaines expériences de ce type hors des sentiers battus ont démontré ailleurs leur efficacité.

B. INSERTION PROFESSIONNELLE ET P.I.I.S.

Encore et toujours, le **C.P.A.S.** doit rester **la plaque tournante** de l'insertion. Le personnel possède la compétence et le C.P.A.S., les moyens pour obtenir des résultats probants.

La collaboration avec d'autres structures communales, paracommunales ou encore ASBL doit bien sûr être maintenue, voire amplifiée mais toujours sous le contrôle du service d'insertion du C.P.A.S.

Les Projets Individualisés d'Insertion Sociale (P.I.I.S.), sésames d'une intégration professionnelle réussie doivent être élaborés :

- par une équipe pluridisciplinaire en étroite concertation avec le bénéficiaire,
- sous **tutorat** en amont et en aval du projet jusque la remise à l'emploi,

Il faut continuer à encourager et même optimiser, les mises à l'emploi par le biais des contrats « **article 60** » et « **article 61** » trop peu souvent plébiscités.

Dans ce cadre un projet de communication doit être pensé pour faire profiter tant nos indépendants et PME que les stagiaires des avantages qui découlent de cette collaboration (coût abordable, formation sur le long terme, contrat de confiance, revalorisation et possibilité d'engagement).

La finalité d'un contrat article 60 ou 61 ne doit pas se limiter à une réouverture des droits au chômage mais doit **déboucher sur un emploi** avec contrat de travail.

C. AIDE SOCIALE - GUIDANCE BUDGÉTAIRE - ÉNERGIE

Les **aides financières** doivent rester prioritairement « **remboursables** » au prorata des revenus dont dispose les demandeurs.

L'objectivité restera de mise pour évaluer les nécessités mais toujours dans le **respect de la population** et des citoyens qui fournissent des efforts journaliers pour éviter le recours au C.P.A.S.

Éviter l'assistantat et réorienter les demandeurs de ce type vers une réinsertion sociale adaptée.

La fraude sociale doit être réprimée mais cela ne peut se faire sans la collaboration étroite du C.P.A.S. avec les services communaux et services de police.

Les aides de première ligne et urgentes doivent profiter à un public clairement identifié comme étant prioritaire.

Combattre l'assistanat des demandeurs « immodérés » et « chroniques » par le biais :

- d'une **conscientisation**,
- d'une responsabilisation,
- d'une réappropriation de l'estime de soi.

La **gestion budgétaire** doit rester un outil :

- **temporaire** de remise à flots,
- de contrôle à court ou moyen terme permettant d'arriver à l'autogestion des ressources,
- d'apprentissage de gestion des revenus,
- incontournable en termes de garanties lorsque des avances financières sont consenties avec des récupérations improbables.

Nous disposons aussi de personnel qualifié et formé en matière de gestion de l'**énergie**.

À ce titre nous devons accentuer :

- les campagnes en matière d'**économie de l'énergie** et de l'eau qui grèvent énormément le budget des ménages,
- les actions de **sensibilisation** dans les lieux et manifestations publics (marchés, spectacles, expositions, écoles...),
- le suivi individualisé des personnes fragilisées par leur facture d'énergie ou d'eau,
- la collaboration et la concertation avec les services de guidance budgétaire,
- la mise en **application des bonnes pratiques** en matière d'énergie et de consommation d'eau au domicile des personnes concernées.

La **pauvreté infantile** doit rester au centre de nos préoccupations et requérir toute notre attention et considération, car il s'agit d'un public « innocent » pour lequel aucune responsabilisation directe ne peut être imputée. Recenser et donner une **assistance concrète** aux enfants dans le besoin doit être mené en collaboration avec les établissements scolaires et les services extra scolaires.

L'action sociale du C.P.A.S. a depuis trop longtemps négligé les enfants et les jeunes, adultes de demain qui doivent être au centre de nos **engagements sociaux futurs**.

D. LOGEMENT

Les logements d'urgence, de transit dont disposent également la commune doivent être **regroupés** et gérés par les services du C.P.A.S. qui disposent de l'expérience et de l'encadrement nécessaires à la bonne gestion de ceux-ci. Ainsi chacun n'aura plus « ses pauvres » et les dossiers pourront être traités en toute transparence en bénéficiant des économies d'échelle.

Le logement conserve une place très importante en matière d'insertion sociale et professionnelle. Compte tenu de l'importance de cet élément, une **collaboration** plus étroite et constructive doit être maintenue et renforcée entre le C.P.A.S. et la société de

logements Lysco. L'utilisation du logement modulable en est la preuve et démontre la nécessité d'étendre et d'intensifier les synergies.

E. MAISONS DE REPOS

Le résultat escompté par tout le monde se résume à une seule phrase :

« **Le bien-être du résident** »

En matière d'infrastructure, après plusieurs décennies de demandes, d'interpellation, les chantiers sont toujours en cours.

- Les travaux terminés, il restera à être attentif à rester en conformité avec les normes architecturales et techniques innovantes.
- Il faut privilégier l'**économie durable** dans nos maisons de repos et se tourner vers l'énergie verte (photovoltaïque, pompe à chaleur, éoliennes,...). Rien n'a été prévu dans les nouvelles infrastructures !

Le bien-être du résident en maison de repos passe par :

- une **professionnalisation** accrue de l'ensemble du personnel de soins, d'entretien et d'encadrement,
- une **revalorisation** de la profession de soignant,
- une meilleure **communication** entre le résident, le personnel et la famille,
- la création d'un « journal » individualisé dans lequel la famille pourrait prendre connaissance de l'état de santé, de l'humeur ou du moral du parent proche,
- l'établissement d'un **contact privilégié** entre le personnel soignant et la personne âgée qui tient compte à tout moment de ses qualités, défauts, de ses humeurs et de son moral,
- une **proactivité** accrue du personnel via-à-vis des résidents.

Reconnaissons que le travail du personnel en maison de repos n'est certes pas facile et qu'il mérite une revalorisation pour les bons éléments qui se reconnaîtront. Ces emplois et les contraintes qui y sont associées relèvent plus d'un **engagement personnel** que d'un banal emploi nourricier.

En matière de nutrition, une **approche diététique** doit être engagée. Manger reste un plaisir et la clé d'une meilleure santé. Nos habitudes alimentaires changent, il faut donc s'adapter et innover continuellement.

L'animation au même titre que les autres secteurs de la maison de repos doit permettre l'intégration du résident dans **SA maison** où il pourra vivre heureux, un beau challenge professionnel qui, une fois réussi, amènera des **sourires** sur les visages des résidents et du personnel.

Il faut **étayer** les services dévolus aux personnes désorientées qui nécessitent plus de soins et d'attention. Ils mobilisent en effet plus de moyens humains et des infrastructures particulières.

Les **associations bénévoles** devraient bénéficier de subsides directs du C.P.A.S. de façon à les rendre plus autonomes et ainsi faciliter la collaboration avec les services des maisons de repos.

F. COMMUNICATION

À l'heure de la numérisation, le C.P.A.S. doit disposer d'une plateforme informatique **interactive** en mesure de communiquer les procédures administratives, le suivi de certains dossiers par le biais d'un compte personnalisé et sécurisé. L'informatique ne remplace pas le contact humain, mais elle doit l'améliorer.



3

Aménagement du territoire

« Mon fils, la terre est trop vieille pour s'en moquer. »



ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

A. Constat

Comme nous l'avions pressenti, malgré l'emploi que cela procure, la reconversion du site "Warneton Industrie" est devenue le cauchemar des riverains, et ce des deux côtés de la frontière. Depuis son installation, la société "CL Warneton" a détruit la quiétude des habitants de Warneton et des alentours. Cette entreprise est devenue incontrôlable. La majorité actuelle doit assumer pleinement sa responsabilité dans l'octroi des permis et ne pas se réfugier derrière la région wallonne ou son fonctionnaire délégué. Il n'est pas normal de laisser bâtir sans permis : cela affaiblit et ternit l'image de l'autorité publique. Plus d'écoute ainsi qu'une meilleure implication des citoyens aurait évité ce gâchis.

B. Propositions

- Evitons de bétonner des terres agricoles, d'industrialiser des zones humides, de détruire la nature à tout va. La nature est notre bien le plus précieux.
- Nous devons préserver un équilibre harmonieux entre le développement économique et l'environnement, entre la ruralité et la biodiversité.
- Nous proposons un échevin en charge de l'environnement et du développement durable.
- Il faut davantage et mieux entretenir le territoire en curant régulièrement les fossés. De la même façon, un nettoyage des buses sous les ponts rendra efficace le curage à la belle saison, et permettra d'éviter des inondations en hiver.
- Il faut aménager un maximum les nouveaux zonings dans le respect des riverains et de l'environnement en intégrant les critères suivants : emploi, pollution, dangerosité, etc. Il faut ensuite une véritable commission de suivi et d'accompagnement de ces zonings.
- Il faut développer des jardins communautaires, afin de redonner le goût de l'autonomie et du manger sain tout en faisant des économies. Les jardiniers pourront partager leurs savoirs et, pourquoi pas, leurs récoltes.
- Nous proposerons à chaque ménage d'acquérir deux poules pondeuses, sous réserve de preuve de bons traitements et de conditions de vie correctes pour celles-ci. En effet, les poules sont un excellent moyen de diminuer les déchets ménagers, tout en prenant soin de la nature.
- Afin de mieux protéger le commerce local, nous rendrons les centres urbains plus attractifs et conviviaux avec notamment des parkings bien aménagés.
- Pour les commerces dans les zones bleues, nous créerons une ou deux places de parking « shopping rapide » (15 min) qui resteront accessibles durant les heures d'ouverture.
- Pour ne pas avoir des chantiers qui traînent en longueur, nous veillerons à un meilleur suivi des travaux publics. Le travail sera mieux planifié, organisé avec plus de logique.
- Nous multiplierons les toilettes canines, afin de rendre nos espaces communs plus propres. Près des parcs et autres lieux de promenade, nous mettrons à disposition des sacs de déjection.
- Des poubelles et bancs publics supplémentaires seront installées aux endroits stratégiques de l'entité, notamment ceux fréquentés par les groupes.

4

Bien-être animal

« On reconnaît la grandeur d'une nation à la façon dont celle-ci traite ses animaux. »



Le gouvernement wallon a depuis peu reconnu les animaux comme des êtres sensibles. A ce titre et depuis bien longtemps, ils auraient dû être considérés et repris dans les programmes électoraux de nos communes.

La dénomination d'« animal » ne se limite pas à nos animaux domestiques familiers tels que chiens et chats mais englobe la totalité des animaux et espèces présentes sur le territoire de notre commune, du cochon et poules présentes par dizaines de milliers aux grenouilles peuplant nos fossés et mares.

Pour promouvoir le respect du bien-être animal, nous revendiquons :

- Un échevin en charge du bien-être animal (parmi d'autres attributions)
- Une commission communale consultative du bien-être animal avec une représentation publique éclairée et la SPA.
- Les projets de la commune dans ce domaine doivent être conçus et réalisés en collaboration étroite avec la SPA locale et un département spécialisé de notre police communale pour la répression des manquements (lutte contre la maltraitance animale, l'abandon, etc.). Le Règlement de police doit être adapté en ce sens.

- Des canisettes et distributeurs de sacs à déjections doivent être installés à l'abord des parcs et des lieux de promenades.
- La référence en terme de bien-être animal s'orientera sur la charte du bien-être animal éditée par l'association «Gaia », référence en la matière dans ce domaine sensible. Des actions publiques telles que la sensibilisation à la stérilisation des chats doivent être menées avec un incitant financier supporté par la commune.



5

Agriculture et Commerce

« Le commerce local, c'est vital ! »

Steve Leturcq-Callens

ENSEMBLE

« Point de culture sans prés, comme sans
fumier point de blé. »

Proverbe agricole

A. Constat

C'est là que bat le cœur de nos villes. Pourtant, les commerçants souffrent. Le nombre de commerces vides (ou embellis de stickers promotionnels) et la dévaluation des biens immobiliers dans nos centres-villes est symptomatique de la situation du commerce à Comines-Warneton. Pour éviter une désertion totale, il faut agir urgemment et avec détermination !

Nous nous réjouissons qu'enfin, le marché hebdomadaire soit à nouveau organisé au cœur de la ville, sur la place (que l'on appelait aussi traditionnellement « place du marché »). Celle-ci doit redevenir un lieu de convivialité et pas seulement un parking.

La proximité de Comines par rapport à l'Eurométropole est un atout qui doit être utilisé à son plein potentiel.

B. Propositions

- Nous souhaitons limiter les élevages industriels démesurés et développer un partenariat pour une agriculture familiale
- Afin d'aider nos agriculteurs et producteurs locaux, nous proposons la création d'une coopérative. Cela favorisera les circuits courts (lutte contre la pollution et le gaspillage des ressources énergétiques) et mettra en valeur nos produits locaux.
- Dans le même ordre d'idées, nous proposerons un marché artisanal bimensuel et nocturne, et d'autres marchés thématiques.
- Lors d'aménagements et travaux, une véritable concertation entre les services communaux, les commerçants et la population doit être mise en œuvre. La bonne communication, notamment l'échéance et l'avancement des travaux, doit primer. La commune doit être un accompagnateur des dossiers de demandes de compensations.
- Les travaux doivent être réalisés à des moments creux, de préférence aux moments de plus faible affluence dans les centres villes.
- Il faut soutenir et redynamiser le commerce en général et pas seulement par des actions ponctuelles au moment des fêtes.
- En plus d'une prime de lancement, nous souhaitons mettre en place un système d'aide fiscale pour les nouveaux commerces.
- Nous souhaitons abolir la taxe sur les emballages qui visent exclusivement les friteries. Nous la jugeons discriminatoire car d'autres commerces utilisent des emballages similaires.
- Les quartiers délaissés (Houthem, Ten-Brielen, Bas-Warneton, etc.) doivent être redynamisés. Un système de navette vers les différents centres de l'entité doit être étudié.

- L'état des habitations doit donner envie aux commerçants de s'installer à leurs alentours. Les habitations abandonnées et en ruine doivent être rénovées. Les cellules commerciales inoccupées doivent être recyclées. Quelques exemples : mettre en place un espace de « coworking », c'est-à-dire un espace convivial mettant à disposition le matériel nécessaire pour les nouveaux indépendants (connexion internet, bureaux, espace détente, etc.) et pour le télétravail dans le centre-ville, proche des autres commerces.
- Un service d'assistance et le service du petit bus en partenariat avec la Ville doivent être réactivés, afin de favoriser la mobilité des personnes à mobilité réduite.
- La sécurité routière doit rester une priorité et les règles de conduite (notamment le stationnement illicite) doivent être davantage respectées, surtout à proximité des frontières.
- Sensibiliser les commerçants à la technologie et aux bénéfices, par exemple, des applications internet pour le développement de leur commerce et pour toucher, notamment, les plus jeunes générations. Pensons aux applications comme « too good to go » qui allient l'anti-gaspi et le commerce de proximité...
- En certains endroits isolés de notre entité, il n'y a plus aucun commerce. L'idée d'une épicerie itinérante peut être envisagée.



ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

6

Culture

« Un peuple qui ne connaît pas son passé, ses origines et sa culture ressemble à un arbre sans racines. »

Marcus Garvey

ENSEMBLE

Ensemble, pour vous

La culture est fondamentale, car elle donne du sens et de la joie à nos existences. Lorsque, au plus fort de la seconde guerre mondiale, on proposa à Winston Churchill de sacrifier le ministère de la culture au profit de celui de la guerre, le Premier Ministre britannique répondit : « Si nous sacrifions la culture, alors à quoi cela servira-t-il de gagner la guerre ? »

A. Constats

L'essentiel des subventions communales attribuées au domaine culturel va au Centre Culturel (MJC). Le Centre culturel, sur le point d'être rénové, est bien équipé ; les animateurs y sont motivés, compétents et dynamiques.

Les spectacles et autres animations proposées sont variés et de qualité. Malheureusement, sauf quelques rares exceptions, elles ne drainent pas le public escompté.

La décentralisation annoncée par la majorité actuelle (seul élément de son programme !) est restée, hélas, un vœu pieux. Seuls les spectacles qui l'étaient déjà habituellement ont continué à être décentralisés. Et c'est tout !

B. Propositions

- Proposer des événements populaires qui intéressent et attirent vraiment les jeunes et les moins jeunes : concerts, cinémas en plein air, etc. à des endroits divers, insolites et délocalisés.
- Un agenda culturel global doit être mis en place, aussi bien pour la MJC que pour toutes les autres activités culturelles à Comines-Warneton. Dans l'agenda, on veillera à ventiler les activités selon les groupes d'âge et les catégories d'activités, sur l'année.
- La jeunesse, les citoyens de demain, et les écoles doivent être au centre et à la base de la culture. Il faut, dès leur plus jeune âge, les ouvrir à la culture.
- La culture doit rencontrer un but social. Tous les jeunes, de tous les milieux, doivent y avoir accès et réellement y être impliqués. La culture doit les épater et leur donner le sens du beau, du merveilleux. Leur donner l'envie de réfléchir, mais aussi de découvrir, de se montrer curieux et ouvert à l'autre.
- Les jeunes ne doivent pas rester de simples spectateurs, ils doivent pouvoir s'investir et être inclus dans des projets qui les concernent. Ce n'est qu'ainsi que la culture pourra recréer du lien social. L'accès à la culture sera ouvert à tous.
- Nous souhaitons plus de synergie et d'échanges entre les acteurs culturels de notre entité. Par exemple, notre radio locale, radio Libellule, doit jouer un rôle majeur dans la vie culturelle locale et il faut lui en donner les moyens.
- La culture locale, le folklore local doivent être davantage mis en valeur. Par exemple, pour des raisons difficiles à expliquer, la majorité actuelle n'a guère soutenu (le mot est faible) le théâtre patoisant. C'est une erreur que nous voulons corriger.
- Notre Ville doit encourager, et donc soutenir, les artistes locaux, à chaque fois que c'est possible ou nécessaire. Elle doit leur offrir une vraie vitrine. Une exposition régulière, voire permanente, doit être organisée dans les lieux les plus divers et décentralisés.
- Nos académies doivent également être davantage reconnues et soutenues. Ce soutien supplémentaire ne doit pas être uniquement financier.

- En règle générale, toutes les initiatives visant à promouvoir le secteur culturel doivent être encouragées.
- Les résultats de l'enquête publique « PEPS » réalisée à l'initiative du Centre culturel doivent mener à des décisions politiques fortes et adaptées aux besoins de la population.



7

Emploi

« Trouver sa place dans la société, c'est d'abord avoir un emploi. »

Lionel Jospin
Premier ministre français socialiste

ENSEMBLE
Ensemble pour vous

A. Constats

La Ville (sans oublier les ASBL et services para-communaux) est, avec l'Enseignement, un des plus grands employeurs de Comines-Warneton et doit le rester. Malheureusement, le statut des employés communaux est de plus en plus précarisé. Cette précarisation a des conséquences inattendues : le pouvoir actuel fait croire aux employés qu'ils perdront leur poste en cas de changement de majorité, ce qui est évidemment faux !

Au contraire, nous voulons très clairement **redonner confiance aux employés communaux en les sécurisant dans leur emploi !**

D'autre part, certains de nos jeunes font des études brillantes. Mais depuis des années, Comines-Warneton souffre de ce qu'on appelle la « fuite des cerveaux ». Diplôme en poche, ils sont nombreux à s'expatrier, car ils ne trouvent pas de travail près de chez nous. Pourtant, leur dynamisme, leur créativité et leur esprit d'entreprise pourraient créer des emplois stables dans notre ville.

Sans emplois bien rémunérés, moins d'impôts entrent dans les caisses de la Ville, qui, lentement mais sûrement s'appauvrit... Notre vœu le plus cher est de voir se créer et grandir de nouvelles entreprises. Qui dit entreprises dit nouveaux emplois à la clef ! Toutefois, elles ne devraient pas s'implanter à n'importe quel prix et n'importe où !

Trop d'erreurs (par exemple, un mastodonte installé en plein centre urbain) ont été commises par la majorité actuelle. Ces erreurs auront des conséquences désastreuses à très long terme. Preuve qu'une réflexion plus vaste et plus approfondie est plus que nécessaire. La promesse électorale de 2012 « oui aux projets, non aux nuisances » de la majorité actuelle montre la gestion médiocre des chantiers passés et en cours.

B. Propositions

B.1. Emploi public : des emplois sécurisés et stables, afin de redonner confiance

- La Ville est un des plus grands employeurs de Comines-Warneton. Elle doit le rester. Nous voulons des contrats de qualité et non plus des contrats de 3 mois ou à mi-temps, qui ne servent qu'à favoriser le clientélisme. Au contraire, des engagements définitifs à temps-plein mettent en valeur les compétences du personnel communal. Ces compétences doivent être au centre du processus d'embauche.
- La Ville doit également pouvoir accueillir des stagiaires en grand nombre, afin d'attirer et de former la jeunesse aux différents métiers communaux.
Des partenariats durables seront mis en œuvre entre la Ville et les écoles, sous forme d'échanges entre les employés et les jeunes.

Quid des emplois communaux et para-communaux sous contrats de type APE ?

- Le maintien des emplois communaux et para-communaux sous contrats de type APE sera assuré, y compris lors de la modification des dits contrats en 2019.

Quid des sélections à l'embauche ?

- Un canevas de sélection en rapport avec les niveaux et le type d'emploi devra être utilisé par tous les organismes potentiellement recruteurs, à savoir l'Hôtel de Ville, le Service Technique, la Police pour les emplois administratifs, les organismes para-communaux, etc., et ce afin d'éviter des sélections volontairement orientées.
- De plus, pour des emplois spécifiques, il faudra l'adéquation entre les diplômes – ou bien l'expérience des candidats – et le poste prévu.

Qui de la connaissance du néerlandais ?

- Les épreuves de connaissance du néerlandais sont importantes pour les postes où le néerlandais sera utilisé, mais ne devront pas être éliminatoires.

B.2. Emploi privé : l'intérêt de nos citoyens d'abord

- La création d'emplois devra se faire dans l'intérêt des habitants de Comines-Warneton d'abord. Nous souhaitons voir grandir des PME qui permettront de mettre aussi au travail tant les profils qualifiés que non qualifiés.
- Il faut appliquer la charte des zonings qui prévoit 1/3 d'entreprises à valeur ajoutée, ce qui permettra de créer de vrais emplois pour les non-qualifiés, mais aussi pour les jeunes qualifiés (ex. : entreprises de haute technologie).
- En plus du travail qu'elle réalise actuellement, l'Agence de Développement local (ADL) devra se focaliser sur la recherche d'implantation de nouvelles entreprises à Comines-Warneton.
- Les formations organisées devront déboucher sur de vraies qualifications offrant de réelles perspectives d'emploi. Les contacts avec le FOREM devront être accrus. Former pour former n'est pas suffisant !

B.3. Des entreprises bonnes aussi pour l'environnement

- Nous rappelons que nous sommes contre toutes les nuisances qui parasitent ou détruisent le bien-être (et parfois aussi la santé !) de nos citoyens. Les nouvelles entreprises devront donc montrer patte blanche et respecter rigoureusement toutes les normes en vigueur. Nous serons extrêmement prudents et vigilants à ce sujet !
- En outre, conformément à ce que nous souhaitons en matière d'écologie et de protection de l'environnement, nous favoriserons l'installation d'entreprises « vertes », qui sont toujours à haute valeur ajoutée et plus rentables sur le long terme.

8

Enseignement communal

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »



Nelson Mandela

ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

A. Constats

L'enseignement communal a toujours été considéré comme le parent pauvre par l'autorité communale qui en est cependant le pouvoir organisateur, alors qu'au contraire, elle aurait dû être un modèle. Nous déplorons la fermeture de certaines antennes, notamment à Bas-Warneton.

B. Propositions

- Miser sur les fondamentaux

La première mission de l'école maternelle et primaire porte sur l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. Étant donné la situation géographique particulière de Comines-Warneton, il est aussi très important de ne pas oublier l'approche de la langue néerlandaise dès le début de la scolarité.

Savoir bien lire, écrire, compter sont les bases qui conditionnent toute la suite du parcours scolaire du jeune élève, et par conséquent sa vie professionnelle ensuite. C'est

donc sur ces principes fondamentaux que doivent porter l'essentiel des efforts.

➤ Insister sur le savoir être

Vivre ensemble, respect, politesse, honnêteté, solidarité constituent à nos yeux des valeurs fondamentales dans une vie en communauté. C'est dans cet esprit que s'établira un véritable et fructueux travail collaboratif, ayant pour ambition la réussite de tous les élèves. Cela signifie, concrètement, qu'aucun enfant ne devra être laissé sur le côté ou perdu en route.

L'enseignement communal doit accueillir les enfants comme ils sont, et tenir compte de certaines difficultés qui peuvent frapper certains élèves : dyslexie, dyspraxie, etc. L'école doit fournir à ces élèves les méthodes et le matériel adéquats, ainsi que toute l'assistance nécessaire, sans aucune discrimination ni mise à l'écart.

➤ Une école moderne à tous les niveaux, ambitieuse pour tous et promouvant la collaboration solidaire

Collaboration solidaire

Il est aujourd'hui prouvé que les enfants apprennent mieux lorsqu'on les responsabilise en promouvant un enseignement collaboratif et solidaire.

Bien mieux et plus vite qu'avec un enseignement purement frontal, les enfants partagent leurs savoirs, leurs enthousiasmes, leurs compétences, et apprennent en s'aidant les uns les autres. Ce type d'enseignement met l'accent sur la réussite et l'inclusion, plutôt que l'échec et l'exclusion.

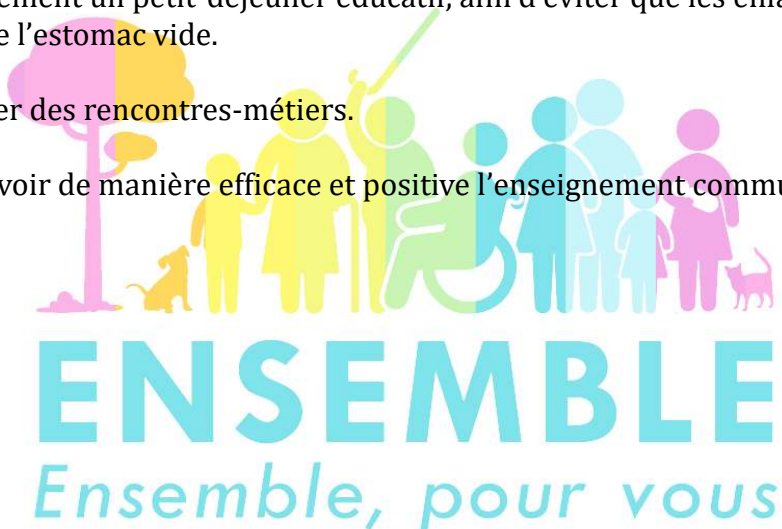
À la pointe de la technologie

C'est ce type d'enseignement que nous voulons pour nos enfants. Nous voulons un enseignement communal résolument inclusif et moderne. Pour aider les enseignants à aller dans ce sens, nous leur fournirons des classes à la pointe de la technologie informatique et numérique.

Nos propositions :

- ✓ Investir dans le matériel en général, et plus spécifiquement le matériel informatique et numérique, et y intégrer la formation continuée des enseignants.
- ✓ Détecter rapidement les élèves présentant des difficultés d'apprentissage et y remédier avec tous les moyens possibles : soutien pédagogique, intégration, logopédie,...
- ✓ Soutenir fortement les écoles communales, la direction, les enseignants et les parents sans aucun parti pris.

- ✓ Organiser la prévention du harcèlement (oser en parler)
- ✓ Organiser des activités ludiques en néerlandais, idéalement en prenant contact avec une école de Flandre.
- ✓ Veiller à ce que les abords des écoles soient sécurisés et à ce que les bâtiments scolaires soient sûrs et entretenus.
- ✓ Veiller également à ce que les bâtiments soient accueillants pour des enfants nés au XXI^e siècle.
- ✓ Développer l'accueil extrascolaire et garderie
- ✓ Veiller à ce que les cantines offrent une alimentation de qualité, à prix étudié, en portant une attention particulière aux circuits courts et/ou bio.
- ✓ Sensibiliser les parents et les enfants à l'importance du petit-déjeuner. Offrir régulièrement un petit-déjeuner éducatif, afin d'éviter que les enfants n'arrivent en classe l'estomac vide.
- ✓ Organiser des rencontres-métiers.
- ✓ Promouvoir de manière efficace et positive l'enseignement communal.



9

Jeunesse

« La bouillante jeunesse a besoin qu'on l'oriente. »

Proverbe latin



ENSEMBLE

A. Constat

Davantage d'activités pourraient être organisées pour les adolescents (jeunes de plus de 12 ans) de notre entité. Les coûts sont parfois trop élevés pour certaines familles. Les « Assises de la jeunesse » (Forum de la Jeunesse), qui avaient été annoncées, n'ont jamais été lancées.

B. Propositions

Les jeunes doivent disposer d'un encadrement et d'infrastructures leur permettant de s'épanouir personnellement et aussi d'être accompagnés pour devenir des citoyens responsables, actifs et critiques (CRACS).

Nos priorités :

- Mettre à disposition des jeunes des endroits adaptés et bénéficiant d'un encadrement approprié. Les jeunes pourront ainsi se réunir, s'amuser, se délasser, etc. en toute tranquillité, sans perturber l'environnement proche.
- Créer une cellule loisir et emploi pour la jeunesse qui les informera sur tout ce qui existe et est mis à disposition pour eux.
- Coordonner les services et opérateurs privés afin d'établir et de diffuser un calendrier couvrant l'ensemble des vacances scolaires. En effet, certaines périodes sont « creuses » et les places d'accueil sont rares !
- Organiser des activités pour les jeunes (culturelles, sportives, etc.) en fonction des différentes tranches d'âges et en tenant compte de la situation financière des familles. Par exemple, pendant les vacances, notamment l'été, les plaines de jeux sont encore trop chères pour certaines familles.
- Mettre à disposition des jeunes un service de bus pour les allers et retours de soirées festives importantes
- Créer une application web reprenant l'ensemble des activités d'intérêt pour la jeunesse, et d'informations diverses les concernant.
- Informer les jeunes de ce qui est mis à leur disposition via internet mais aussi par le biais des écoles et des associations de jeunes. Une application pourrait également être créée.
- Ventiler et coordonner l'offre de plaines de jeux à toutes les vacances scolaires.
- Faciliter les déplacements de tous les jeunes dans toute l'entité (organisation de navettes gratuites sur présentation de l'inscription à l'activité).
- Encourager et soutenir l'organisation de séances de prévention dans les écoles en collaboration avec la police locale (cyber harcèlement, alcool, drogues, stupéfiants...).
- Recenser les locaux des mouvements de jeunesse et les endroits où les activités principales ont lieu.

ENSEMBLE

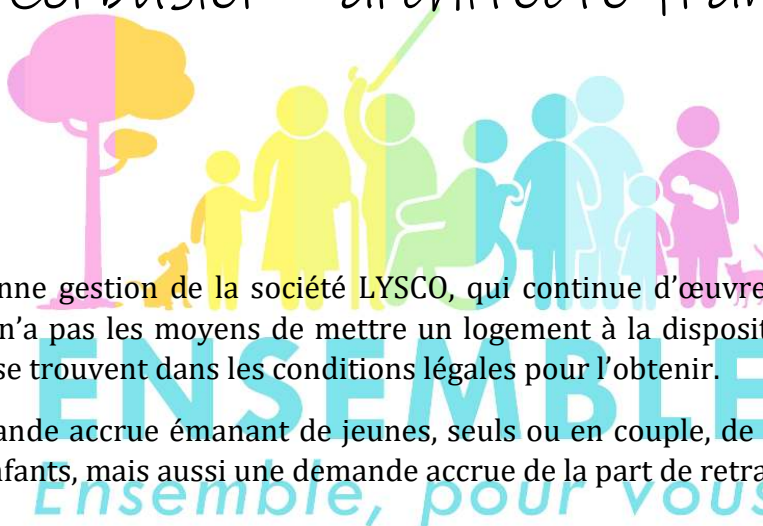
Ensemble pour vous

10

Logement

“Le logis, c'est le temple de la famille.”

Le Corbusier – architecte français



A. Constat

Malgré une bonne gestion de la société LYSCO, qui continue d'œuvrer et d'évoluer, le secteur public n'a pas les moyens de mettre un logement à la disposition de toutes les personnes qui se trouvent dans les conditions légales pour l'obtenir.

Il y a une demande accrue émanant de jeunes, seuls ou en couple, de personnes seules avec ou sans enfants, mais aussi une demande accrue de la part de retraités.

B. Propositions

La recherche de logements nouveaux, confortables, de qualité et accessibles doit être au centre des priorités.

B.1. Logement social

Pour étendre davantage le parc de logements sociaux sans avoir à bâtir du neuf (dans le souci de préserver les terres agricoles), nous développerons le partenariat Lysco-CPAS et acquerrons des logements à rénover pour un prix raisonnable.

Nous fournirons un effort particulier pour rénover les plus anciens des logements sociaux (Lysco). En effet, souvent, les locataires s'en vont après quelquefois 40 années

d'occupation ininterrompue des lieux. Faute de personnel suffisant, les logements ne sont ni adaptés aux besoins, ni modernités.

Il est indispensable de tenir compte de l'évolution de la société. D'une part, vu le vieillissement de la population, adapter ou créer si nécessaire davantage de logements pour personnes à mobilité réduite ; d'autres part, créer des logements adaptés aux nouveaux modèles de familles.

B.2. Accès au logement

Il faut faciliter l'accès à la propriété de manière générale, en particulier chez les jeunes. Nous mettrons à leur disposition un guichet qui les aidera dans les démarches, qui les guidera vers des emprunts sociaux et autres aides publiques disponibles. L'accès à la propriété est, en effet, une bonne épargne-pension pour plus tard...

Pour faciliter l'accès à la propriété, nous encouragerons le partenariat public-privé (Community land trust).

B.3. Logement d'urgence

Pour faire face à l'urgence (incendie, violences conjugales ou intrafamiliales, expulsion, etc.), nous augmenterons le nombre de logements de transit, en attendant d'obtenir un logement social durable.

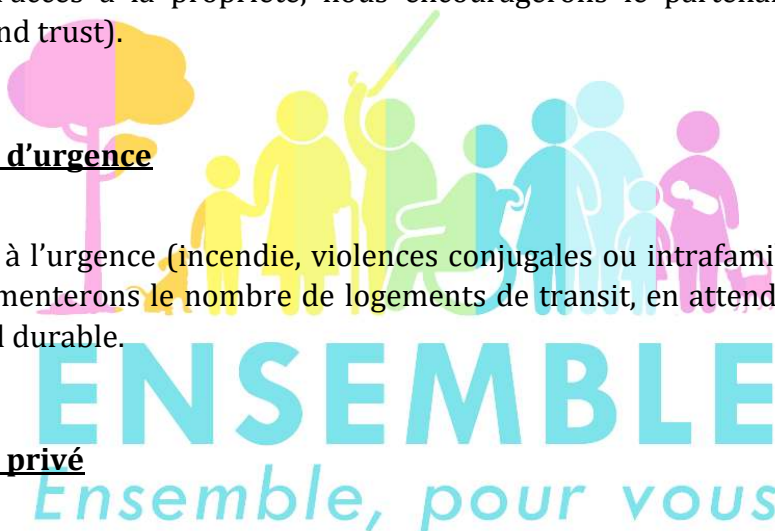
B.4. Logement privé

Les pénalités instaurées à l'encontre des propriétaires doivent être maintenues, mais d'autres systèmes de soutien doivent être mis en place.

Par exemple, informer davantage les propriétaires et les encourager à se tourner vers les Agences immobilières sociales (AIS), avantageuses pour les deux parties.

De même, n'oublions pas les cellules commerciales qui présentent, à l'étage, un logement d'habitation.

Il faudra également sensibiliser et accompagner certains propriétaires peu scrupuleux, qui louent des biens énergivores pour un loyer plus modique : cela attire les personnes déjà précarisées et les rend encore plus vulnérables. Ces personnes doivent être protégées.



11

Mobilité

“Mobilité et stabilité ne sont pas antinomiques : un cycliste n'est stable sur sa bicyclette qu'en avançant.”

Jacques Chirac



A. Constat

Vitesse excessive et répression

Un peu partout dans l'entité de Comines-Warneton, les riverains se plaignent de vitesses excessives dans des rues et des quartiers où la vitesse n'est pourtant pas supposée dépasser les 50 km/h, 30 voire 20 km/h. Or, chacun a le droit de se sentir en sécurité chez soi et de dormir en paix ! Les contrôles répressifs de vitesse se multiplient sur les axes accidentogènes et sont effectués toujours aux mêmes tranches horaires alors que des fous du volant traversent nos centres villes à des vitesses plus qu'excessives souvent en soirée durant la nuit et le week-end !

Les conducteurs ciblés par les contrôles répressifs, rapportent que la signalisation, notamment des limitations de vitesse, devient tellement complexe et illogique sur certains axes qu'ils ne savent plus quelle est la vitesse à ne pas dépasser.

Etat des routes

La population et les usagers de la route constatent que si les centres villes ont quasiment tous (sur voirie communale) fait l'objet de rénovation complète, il reste des axes où rien n'est fait et l'état des routes des trottoirs, y est insécurisé et dangereux. C'est le cas de

voiries régionales :

- du Boulevard industriel entre le Godhuis et la N58,
- de la rue d'Armentières entre Ploegsteert et la rue de la Chapelle Rompue,
- de la rue du Touquet.

Et il reste certains axes en voiries communales y compris en centres villes (rues du romarin, d'Houthem, de Capelle et Grand Rue) qui accueillent un trafic dense mais attendent toujours un réaménagement complet (pourtant prévu dans le Plan Communal de Mobilité de ...2002).

De même, l'accessibilité n'est pas toujours aisée, à cause notamment de trottoirs mal entretenus, déficients ou carrément absents. Conséquence : les personnes à mobilité réduite, les mamans accompagnées de poussettes ont des difficultés à se déplacer. Elles doivent quelquefois quitter le trottoir pour marcher sur la rue !

Transports en commun

Quid de l'ancienne gare de Comines ? Après la fermeture des bâtiments administratifs de la gare, le lieu sert à présent pour des rendez-vous de toutes sortes de trafics. Des seniors, des jeunes et les non conducteurs se trouvent sans solution pour se déplacer dans leurs vies quotidiennes (courses, visites, sorties culturelles ou de loisirs, etc.)

- Les bus :

Certains habitants de Comines-Warneton n'ont pas de voiture et n'ont par conséquent que les transports en commun pour aller au travail. Or, les bus n'ont pas d'arrêts adéquats, les trois sociétés de bus (Tec, De Lijn et Transpole) desservant l'entité ne sont pas coordonnées et informent mal la population. De nombreux citoyens sont donc obligés de se rendre à pied de la gare à leur lieu de travail et inversement !

De plus il manque cruellement d'arrêts à certains endroits éloignés des centres, Ten Brielen, Houthem ... Les zonings industriels, certains quartiers résidentiels (logement social) ne sont carrément pas ou très mal desservis.

Les tarifs notamment du TEC sont particulièrement élevés.

- Le train :

L'absence de personnel de la gare SNCB est aussi dommageable pour les usagers du train et rend le lieu désert qui sert de rendez-vous pour toutes sortes de trafics.

- Déplacements des séniors et des jeunes :

Quant aux séniors, nombre d'entre eux sont en âge avancé et se retrouvent seul. Ils n'ont plus la capacité de conduire, et éprouvent beaucoup de difficultés pour se déplacer dans leur vie quotidienne.

Il en est de même pour nos jeunes qui avant 18 ans, sont obligés de demander à leur famille de les conduire pour des activités extra-scolaires (sportives, culturelles, etc.) ou d'autres déplacements.

Modification du statut de la N58, conséquences

A l'initiative de la majorité en place, concernant les déplacements des tracteurs qui fournissent des pommes de terre à la firme Clarebout située Chaussée de Lille à Warneton, la seule solution retenue par la Direction des Routes du SPW, gestionnaire de la N58 et de la chaussée de Lille, a été la mise à 90 km/h de la RN58.

Si cela donne satisfaction à nombreux riverains, cela engendre d'autres nuisances et inconvénients.

Or il est aussi vrai que la N58 était utilisée comme itinéraire de transit pour tous les conducteurs qui traversaient l'entité.

L'abaissement de la limitation de vitesse gêne certains conducteurs et les conduit à réemprunter les voiries régionales traversant l'entité et les centres villes de Comines, Bas Warneton, Warneton, Ploegsteert ce qui augmente le trafic dans les centres villes aux heures de pointe.

Trafic des camions

Des riverains constatent la circulation de camions dans certains centres villes et dans des voiries où la signalisation interdit la circulation aux véhicules de gros tonnage (+ 3,5T et plus).

Or ces camions ne sont pas contrôlés par la police car aucun autre itinéraire ne leur permet d'atteindre facilement leur destination : cas du centre-ville de Comines que des camions de gros tonnage traversent quotidiennement pour aller de la zone industrielle (dite du Moulin) à celle située le long de la Lys entre Comines et Bas Warneton où la signalisation est présente mais non respectée.

Mode de mobilité douce : Piétons, Personnes à mobilité réduite, cyclistes...

✓ Piétons et personnes à mobilité réduite :

Les déplacements des piétons et personnes à mobilité réduite ne sont pas

aisés ou sont très difficiles en raison de trottoirs en mauvais état ou mal entretenus voir défectueux, sans oublier l'encombrement permanent de trottoirs dans les rues commerçantes.

Conséquence : les personnes à mobilité réduite, les seniors, les mamans accompagnées de poussettes ou de landaus éprouvent beaucoup de difficultés à se déplacer et sont obligés de quitter le trottoir pour marcher sur la chaussée au milieu de la circulation, et ce même pour les centres villes rénovés où l'accessibilité aux PMR a été prise en compte.

✓ Le vélo :

Malgré la mode du vélo électrique, en ville, les cyclistes se retrouvent coincés entre la circulation des camions, voitures et les véhicules en stationnement. C'est une position très insécurisante et dangereuse même pour des cyclistes accomplis.

En dehors des centres villes, si de nombreuses pistes cyclables existent, elles sont mal entretenues, encombrées de cailloux, de déchets de toute sorte sur voiries communales et régionales. Nombre d'entre elles sont bidirectionnelles mais trop étroites pour le croisement de cyclistes et parfois mal signalées par absence de signaux ou marquage au sol séparant la piste des bandes de circulation absent ou usagé.

Stationnement

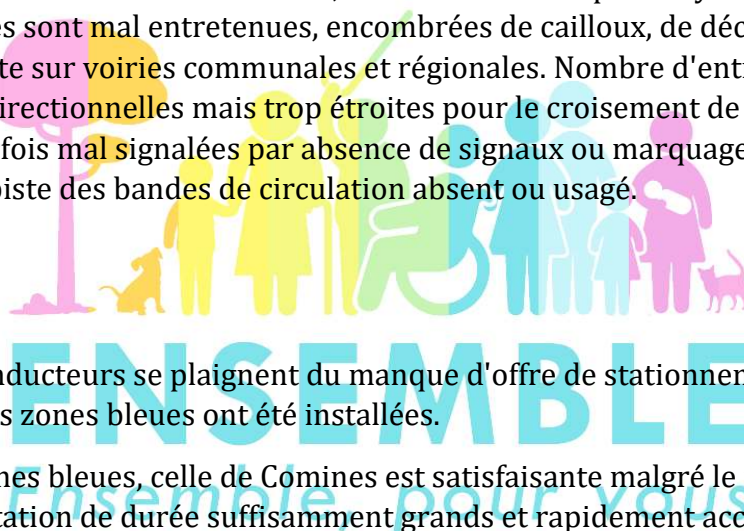
De nombreux conducteurs se plaignent du manque d'offre de stationnement en ville et ce même là où des zones bleues ont été installées.

S'agissant des zones bleues, celle de Comines est satisfaisante malgré le peu de parkings en ville sans limitation de durée suffisamment grands et rapidement accessibles.

La zone bleue du Bizet étendue à 7j/7 et placée dans des rues où aucun commerce ne s'y trouve, le tout sans possibilité d'obtention de carte « riverains » ne fait pas l'unanimité loin s'en faut. De plus le seul parking du centre-ville à durée illimitée est dans un tel état que peu de conducteurs s'y aventurent surtout le soir ou la nuit.

Les conducteurs « poids lourds » se retrouvent sans aucune solution satisfaisante lorsqu'ils rentrent chez eux avec leurs camions et qu'ils doivent se garer là où le risque de vol de marchandises soit le plus réduit possible.

On constate à Comines sur le boulevard Industriel le stationnement de nombreux camions durant le weekend. Ces camionneurs se retrouvent face à un dilemme : soit ils stationnent leurs camions près de chez eux et risquent des PV et amendes pour stationnement irrégulier soit ils retrouvent leurs remorques vandalisées ou volées en fin de week-end. Dans le Plan Communal de Mobilité de 2002, cette problématique avait été étudiée et des solutions étaient proposées, jusqu'à présent rien n'a été fait ...



Nombre de cyclistes et de motards ont déjà éprouvé bien des difficultés pour se garer dans l'entité y compris en ville et à proximité des lieux fréquentés. Alors que cette problématique avait été étudiée et solutionnée dans l'ancien Plan Communal de Mobilité et dans le plan communal cyclable de 2011, peu de choses ont été réalisées : les parkings pour vélos sont insuffisants et presque invisibles.

Certains sites tels le centre culturel, la piscine, la bibliothèque réclament depuis longtemps du parking sécurisé pour vélos vu le nombre important de vol de vélos aux abords de la MJC.

Quant aux motos à part les emplacements de stationnement pour voitures, rien n'a été fait et rien n'est prévu....

B. Propositions :

- Il est indispensable que notre entité bénéficie, partout, de trottoirs bien faits et bien entretenus, afin que la mobilité soit aisée pour tous.
- Partout où c'est nécessaire, il faut aménager les rues de telle sorte que la vitesse des véhicules automobiles ne puisse être excessive.
- La police doit mieux surveiller et contrôler la vitesse des véhicules dans les centres urbains dans les périodes délicates (soirées de week-end) et promouvoir la prévention des excès de vitesse en outre de la répression à réviser
- L'accessibilité des zones industrielles et des entreprises doit être organisée, afin que chacun puisse se rendre à son travail sans difficulté.
- Notre projet pour la gare de Comines (en plus d'y installer l'Office du Tourisme) :
 - ❖ installer un stationnement sécurisé pour les vélos
 - ❖ éventuellement un système de location de vélos
 - ❖ des toilettes publiques bien entretenues
- Plus de transports en commun (navettes, cf. autres programmes) dans l'entité. Aménagement conséquent pour la mobilité douce et les voies cyclables
- Réfection systématique de toutes les voiries communales et régionales
- Elaboration d'un plan communal de mobilité communal intégrant les voies de mobilité douce dans le réseau routier et revoir la mobilité sur la RN58 tout en interdisant le charroi lourd non seulement dans le centre de Warneton mais aussi dans tous les autres centres et villages

12

Nature, Environnement et Propreté

« Chasse la nature par la porte, elle
retrouvera par la fenêtre. »



Proverbe russe
ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

A. Constat

Partout dans le monde, que ce soit sur terre, dans les mers ou dans les airs, l'environnement s'est dégradé d'une manière plus qu'inquiétante. Il faut réagir, changer de mode de vie et repenser ses habitudes. Malgré qu'une prise de conscience individuelle s'effectue, de nombreuses initiatives communales peuvent encore voir le jour.

B. Propositions

B.1. Nature

- Nous souhaitons un échevin en charge de la nature, de l'environnement et du développement durable.

- L'écologie doit être au centre de nos préoccupations et de nos réflexions avant toute décision.
- Il faut favoriser toutes les initiatives qui vont dans le sens de la défense et de la mise en valeur de l'environnement : protection des espèces tant végétales qu'animales.
- Le mode de circulation douce doit être privilégié tant que possible. Circuler à vélo dans tout Comines-Warneton doit être sécurisant et valorisant. Cependant, il ne suffit pas d'améliorer les pistes cyclables. Vu l'étendue de notre entité, il faut mettre en valeur le vélo électrique, les transports en commun et le covoiturage (via une plateforme Internet).
- Sensibiliser les jeunes et leurs parents pour qu'ils viennent à l'école à pied ou à vélo. De même, les travailleurs doivent être sensibilisés aux modes doux et/ou respectueux de la nature. A chaque trajet, son moyen de locomotion.
- Par des actions variées et efficaces, mieux faire connaître à nos jeunes la richesse et la diversité de leur environnement.
- Sensibiliser les jeunes au respect de la nature. Faire participer les jeunes à l'élaboration d'une vision d'avenir qui respecte la nature, notamment dans l'aménagement du territoire.
- Sensibiliser les jeunes et leurs parents à une alimentation saine.

B.2. Qualité de l'air

L'entreprise *Clarebout Potatoes* à Warneton ne respecte pas les termes du permis qui lui a été délivré. À cause d'elle, l'air est chargé en mauvaises odeurs, mais également en graisses qui entrent dans notre système respiratoire, entraînant des conséquences pour notre santé.

Aussi, notre air (et le sol) est vicié par les lisiers des porcheries, ainsi que par les fientes de poulets.

- Respect absolu des clauses des permis d'environnement, avec des contrôles à l'initiative de la Ville
- Une position stricte pour limiter certains permis
- Une réflexion approfondie sur certains quotas à ne pas dépasser

B.3. Pollution sonore

- Quelle que soit l'origine des nuisances (entreprise, activités foraines ou festives, etc.), le règlement sur les incivilités doit être d'application (sauf dérogations).

B.4. Eau

Nous constatons que certaines rivières et leurs affluents sont de plus en plus pollués : La Douve, La Lys, le Korteker... Nos nappes phréatiques sont en mauvais état. L'entreprise Clarebout Potatoes rejette des eaux usées dans la Lys (pensons aux vidéos publiées récemment).

La plateforme bimodale aura des conséquences, mais lesquelles ? Et que deviendront les bas-prés de Bas-Warneton et de la Chaussée de Wervicq ?

Certains clubs utilisent les plans navigables sans qu'il y ait de vérifications : quid des dangers pour la santé des sportifs ?

- Nous proposons d'établir une charte communale avec les milieux agricoles et entrepreneuriaux, dans un projet labellisé et « sponsorisé », avec pour objectif zéro déchet.
- Pour les curages des fossés nous souhaitons établir un plan quinquennal de manière à ce que tous les fossés soient entretenus équitablement.

La Lys se doit de rester l'axe vert et « nature » pour Comines-Warneton. Peu de communes disposent d'une voie fluviale aussi riche par sa biodiversité et son accessibilité. Notre devoir est de protéger cette perle rare face aux tentatives de développement industriel et économique sauvages, et à la préserver. Notre portion de Lys, la seule portion wallonne, mériterait une reconnaissance environnementale européenne.

- En plus de sa préservation, nous souhaitons développer le tourisme vert et les initiatives à fins pédagogiques et éducatives.

La gestion de la Lys se doit d'être un projet réellement européen pour lequel les deux pays et toutes les régions limitrophes doivent travailler en synergie. Ainsi, le projet d'implantation d'une plateforme multimodale tel que présenté ne correspond pas à notre vision future pour Comines-Warneton et ne se projette pas dans le tissu économique présent et à venir. Tout projet de développement économique concret doit tenir compte des infrastructures routières locales, régionales, voire internationales.

- C'est pourquoi nous nous opposons à la plateforme tant que le plan de mobilité local et régional ne le permet pas actuellement.

B.5. Sols : aménagement, urbanisme

Nous constatons que les zonings et zones d'activité économique sont partout dans l'entité. Seule Houthem est encore préservée !

La ZAE de La Rabecque a été organisée en places de lotissements maisons, sans compensations. Aux zonings de Comines et de Bas-Warneton, la route portuaire est en cours, mais pourquoi faire la même chose au Pont rouge ?

Autre exemple : le projet du Paco au Pont-Rouge : un nouvel exemple d'industrialisation sauvage d'une zone verte.

Nous préconisons :

- La création d'un parc éolien communal, à un endroit où l'impact sur la vie est le moindre.
- La création d'un parc photovoltaïque communal
- Un partenariat entre la Ville et les entreprises dans une activité éco-responsable
- De dire « stop » aux zonings
- D'encourager l'agriculture verte

B.6. Rues et espaces publics (confort, propreté...)

- Plutôt que d'imposer de nombreuses sanctions administratives et financières, nous pensons qu'il vaudrait mieux favoriser l'information et la formation.
- Il faut augmenter le nombre de poubelles publiques avec éco-tri.
- Des sanisettes devraient être implémentées.
- À certains endroits, notamment à des carrefours, il faut revoir le fauchage tardif afin d'améliorer la visibilité.
- Les arbres malades doivent être élagués à temps (voir RN 58 / voirie agricole près de l'arsenal de Warneton).
- Il faut revoir le nombre, l'emplacement et la visibilité des panneaux de signalisation routière le long de nos routes !
- Ravel excepté, nos pistes cyclables sont dans un état catastrophique, il faut donc les restaurer pour que les cyclistes puissent rouler en toute sécurité.
- Place du Bizet = parking, Place de Comines = parking, le marché couvert = nid à courants d'air... Nous proposons la création de nouvelles zones de convivialité.

- Dans toute l'entité, on constate de très nombreuses maisons insalubres, qui représentent des chancres urbains dans les rues communales. Nous exercerons une pression de remise en état ou bien nous envisagerons carrément une expropriation suivie d'une revente.
- Il faut rappeler régulièrement à la population que l'entretien des trottoirs est, légalement, à la charge et de la responsabilité des résidents. Nous mettrons en avant la notion de civisme afin d'inciter les habitants à participer à l'embellissement des espaces publics.

B.7. Pollution visuelle et éclairage

Nous constatons qu'à Comines-Warneton certaines zones sont éclairées 24h/24, tandis que d'autres zones restent sans éclairage (rue Ste-Marie à Ploegsteert par exemple).

Tous les citoyens devraient être égaux et bénéficier des mêmes avantages.

- Les panneaux LED sont économiques, mais lorsqu'ils sont trop lumineux, ils éblouissent conducteurs et riverains.
- Afin d'allier éclairage pour tous et économies d'énergie, nous suggérons l'installation d'éclairages à détection de mouvements et à temporisation.
- Dans les zones peu fréquentées et néanmoins habitées, nous proposons une alimentation photovoltaïque et un éclairage LED de dissuasion.

ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

13

Petite enfance

« Les enfants sont la chose la plus précieuse dans la vie. »



Le secteur de la petite enfance est essentiel. Il permet d'organiser un accompagnement de l'enfant et de sa famille, de mettre en place l'accueil de l'enfant, de le sociabiliser et de détecter précocement des besoins sociaux dans une famille.

ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

A. Constats

Malgré que la majorité se soit engagé à créer un service de garde d'enfants malades, ainsi que des activités gratuites pour enfants valides et moins valides, ces promesses n'ont pas été tenues.

B. Propositions

Nos priorités :

- Encourager et soutenir la création de places répondant aux besoins et aux horaires des travailleurs (nuit, weekend, jours fériés) facilitant ainsi la recherche d'un emploi pour les jeunes parents.

- Proposer des activités diversifiées pour les plus petits et ce pour les périodes de vacances « complètes », et pas seulement 1 mois par an
- Créer un service de garde d'enfants malades efficace.
- Coordonner les acteurs pouvant intervenir dans le Babysitting afin d'offrir aux parents des alternatives adaptées et légales.
- Encourager et soutenir la collaboration des entreprises (partenariat public /privé) pour la création de places d'accueil.
- Organiser des cours de premiers secours de base dès le plus jeune âge en enseignant aux plus jeunes à donner l'alerte (112) en cas de besoin.
- (re)mettre en place un service de babysitting, efficace, pour donner aux parents des solutions légales et flexibles.



14

Santé

« La santé est le trésor de la vie. »



Proverbe oriental

Qu'y a-t-il de plus précieux que la santé ? Pourtant, depuis au moins 2 mandatures, la majorité actuelle ne s'en est pas préoccupé ! Leur programme électoral précédent ne faisait aucunement mention d'un chapitre sur la Santé.

ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

A. Constat

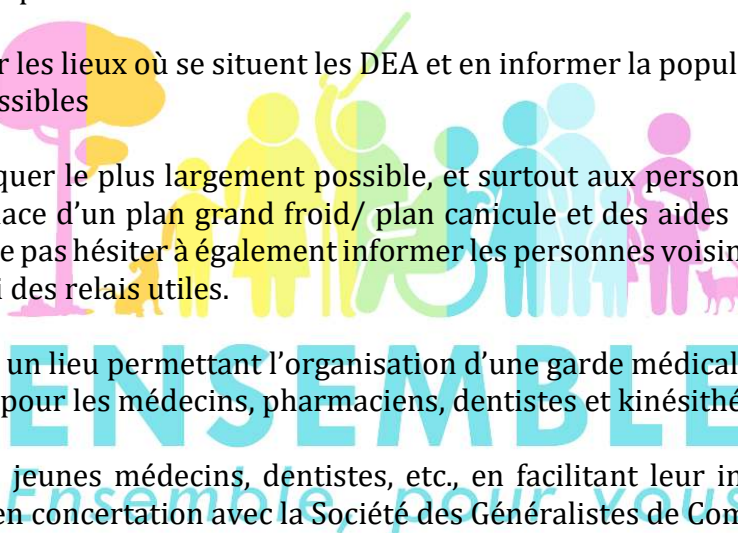
Projet Via Sano excepté, RIEN n'a été mis sur pied par la majorité actuelle !

B. Propositions

Si la grande majorité des politiques menées en matière de santé se situent au niveau des pouvoirs supérieurs, les communes jouent un rôle très important en matière d'information, de prévention et de promotion de la santé.

Nos priorités :

- Promouvoir l'alimentation saine à tous les niveaux d'âge (crèches, écoles, maisons de repos, etc.).
- Encourager la promotion à la santé et établir un véritable plan de prévention.
- Relayer et soutenir les campagnes de prévention /Journées mondiales (cancer du sein, cancer colorectal, maladie cardiovasculaires, diabète, SIDA, tabac, alcool, etc.).
- Sensibiliser les citoyens aux campagnes de vaccination (grippes, etc.).
- Installer, en plus de ceux déjà présents dans les halls sportifs (fermés en dehors des heures d'occupation), des défibrillateurs (DEA) dans les lieux publics et informer quant à l'utilité et l'utilisation de ces derniers.
- Inclure une formation à l'utilisation des défibrillateurs aux cours de premiers secours proposés aux élèves.
- Référencer les lieux où se situent les DEA et en informer la population par tous les canaux possibles
- Communiquer le plus largement possible, et surtout aux personnes isolées, de la mise en place d'un plan grand froid/ plan canicule et des aides disponibles en la matière. Ne pas hésiter à également informer les personnes voisines des personnes isolées qui des relais utiles.
- Aménager un lieu permettant l'organisation d'une garde médicale (le week-end et les fériés) pour les médecins, pharmaciens, dentistes et kinésithérapeutes.
- Attirer les jeunes médecins, dentistes, etc., en facilitant leur installation (taxes, locaux...) en concertation avec la Société des Généralistes de Comines-Warneton.
- Soutenir l'aide aux personnes en situation de handicap et de fragilité.



15

Sécurité

Vivre avec l'esprit tranquille est une condition pour vivre en harmonie et en paix, d'abord avec soi-même puis avec les autres



Le Collectif Ensemble

Que les citoyens de notre commune se sentent et soient en sécurité est pour nous essentiel. Vivre avec l'esprit tranquille est une condition pour vivre en harmonie et en paix, d'abord avec soi-même puis avec les autres. Pour cela, il faut s'en donner les moyens.

A. Constat

Les mots « **sécurité** », « **protection** » prennent et prendront de plus en plus de place dans nos vies, avec l'apparition ou l'augmentation de nouveaux phénomènes criminels tels que la cybercriminalité, le cyber harcèlement (surtout chez les jeunes), mais également le terrorisme et le radicalisme. C'est pourquoi la société doit constamment s'adapter et faire des choix.

B. Propositions

B.1. Police

- Il devient urgent de revaloriser le métier du policier, de lui permettre d'exercer sur le terrain en toute sécurité et de rétablir le respect qu'il mérite. L'équipement de protection et d'intervention ainsi que des formations doivent être renforcés pour être adaptés aux menaces.

- Nous prévoyons des formations de spécialisations pour les nouveaux phénomènes. Le cyber harcèlement des enfants et des adolescents est devenu un phénomène de société inquiétant. Il serait intéressant de modifier le Règlement général de Police (RGP) afin que les comportements déviants sur internet et les réseaux sociaux soient sanctionnés de la même manière que s'ils étaient réalisés dans l'espace public.
- La lutte contre le radicalisme et le terrorisme est devenue un enjeu majeur pour notre société. La menace terroriste persiste et le niveau local, de par la proximité de ses services et sa possibilité de détection d'éléments suspects, est en première ligne pour lutter contre ces menaces. Il serait intéressant d'avoir un référent « radicalisme » au sein de la zone de police.
- Nous valoriserons la fonction d'inspecteur de quartier, qui est le lien direct avec le citoyen. Ce policier a souvent un rôle de conseiller en techno-prévention. Dans ce cadre, nous encouragerons davantage les PLP (partenariat local de prévention) qui ont vu le jour dans l'entité, et dont le but est de dénoncer les faits ou agissements suspects dans leur environnement proche, et de permettre d'éviter des cambriolages et autres délits...
- Nous poursuivrons l'allègement des tâches administratives des polices locales afin que les policiers soient davantage sur le terrain.
- Pour les mêmes raisons, nous investirons davantage chez les gardiens de la paix dans des missions préventives (rappel des règles, augmenter la qualité de vie du quartier, la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens).
- Soutenir le recours aux sanctions administratives communales (SAC) en privilégiant :
 - la formation des agents constatateurs.
 - la mise en place d'un document informatif et pédagogique harmonisé qui énonce les infractions visées par les SAC.
 - la possibilité de sanctionner un auteur de fait (délinquant) dès l'âge de 14 ans par des mesures éducatives adaptées à l'âge et à la situation particulière de l'auteur.
 - le recours aux prestations citoyennes (travail d'intérêt général), son utilisation dans la lutte contre la malpropreté (dépôts clandestins, répression des déjections canines, jet de mégots, etc.), contre les nuisances sonores et de voisinage.
- Poursuivre le partenariat et les réunions d'informations avec les écoles, les services communaux de prévention et les commerçants.
- Intensifier la coopération avec les communes limitrophes et les services français voisins.

B.2. Sécurité routière : (voir thème « mobilité »)

- Développer les priorités dans les plans de mobilité communaux.
- Améliorer l'aménagement urbain, notamment les trottoirs et les pistes cyclables, pour l'adapter à la densité de la circulation et aux nouveaux véhicules (vélos et voitures électriques...) et veiller à la sécurisation des usagers faibles.
- Contrôler la vitesse des véhicules partout où cela est nécessaire et quand cela est nécessaire (même tard le soir), car de nombreux citoyens se plaignent de vitesses excessives.
- Caméras : La présence des caméras et des véhicules équipés de système ANPR (avec reconnaissance des plaques) est aujourd'hui très utile voire nécessaire à la sécurité du citoyen. Mais quid demain ?
- La loi doit être respectée par tous, et les contrevenants doivent être sanctionnés. Néanmoins, depuis plus d'un an, les contrôles « radar » répressifs ont largement dépassé la prévention et de nombreux citoyens dénoncent une véritable « chasse aux sorcières ». Nous craignons que la vidéo-répression prenne le pas sur le travail physique et le contact humain de la police avec le citoyen.

B.3. Sécurité civile

- Promouvoir énergiquement le recrutement de jeunes pompiers et ambulanciers.
- Garantir un équipement adapté et sécurisé pour ces services.
- Maximaliser l'efficacité des délais rapides d'intervention.



B.4. Sécurité civile, police et autorité communale

- Nous allons promouvoir l'évaluation coordonnée du PCUI (Plan Communal d'Urgence et d'Intervention) en tenant en compte :
 - des entreprises à risques (ex. explosion de gaz) en effectuant des analyses ciblées du voisinages de ces entreprises : habitations, écoles, maisons de retraite, etc.
 - de l'environnement : incendies, inondations, tempêtes...
 - des nouveaux risques : menaces terroristes et prises d'otages.
 - du nucléaire (Centrale de Gravelines).
- Nous souhaitons mettre en place un système d'alerte, de communication en cas de catastrophe. Il serait intéressant de favoriser le fonctionnement des PLP en place pour alerter ou même rassurer la population jouxtant les zones à risques.
- Sensibiliser la population aux initiatives existantes (comme BeAlert).

16

Séniors

« Apprendre de ses aînés, c'est les comprendre et les aimer. »



A. Constats

Le Conseil consultatif des Aînés a le mérite d'exister mais son rôle et les activités proposées ne sont pas suffisamment adaptées.

Or, l'allongement de la durée de vie étant plus grande, nos seniors sont de plus en plus nombreux. Ils ont cependant tous des besoins différents en fonction de leur âge, de leur caractère actif ou non ou de leur condition physique et médicale.

Les seniors font partie de notre commune et nous devons tout mettre en œuvre pour qu'ils s'y sentent bien. Leur qualité de vie est une priorité.

B. Propositions

Nos priorités sont les suivantes :

- Organiser des activités diversifiées pour nos aînés par l'intermédiaire du Conseil Consultatif des Aînés en proposant un VRAI programme multiculturel mais aussi

d'éducation permanente (informatique, réseaux sociaux, photos, etc.), de convivialité et de soutien entre aînés, de même qu'entre les aînés et les familles, etc.

- Créer un service « Taxi-Seniors » permettant de briser l'isolement et de conserver un maximum d'autonomie.
- Aménager des « Maisons de seniors », éventuellement au sein des maisons de quartier existantes (Ten-Brielen, Bas-Warneton) mais aussi dans toutes les autres entités. Ces lieux de rencontres permettront l'organisation des activités des seniors et pourront ainsi réduire l'isolement.
- Proposer en journée des conférences, formations,... multiculturelles sur les thèmes les plus variés, par le biais de personnalités de notre entité ou extérieures et en collaboration avec d'autres acteurs.
- Mettre en place un système communal de bus ou de navettes aux horaires adaptés et flexibles.
- Limiter l'isolement des personnes âgées en soutenant les associations et /ou les bénévoles à effectuer des visites à domicile, apporter une aide administrative, mettre en place une épicerie ambulante, une bibliothèque ambulante
- Améliorer et renforcer les rencontres intergénérationnelles avec la participation de toutes les écoles de l'entité.



ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

17

Smartcities et nouvelles technologies

“La technologie a transformé notre
manière de vivre.”



ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

A. Constat

Notre Ville est à la traîne pour tout ce qui concerne les applications numériques, Internet, qui ont pourtant un intérêt et une utilité considérables, tant sur les plans démocratique, économique que touristique, etc.

Nous souhaitons une Ville tournée vers l'avenir avec des technologies les plus à la pointe.

B. Propositions

- Nous souhaitons que Comines-Warneton se convertisse en une véritable « smartcity ». Les outils digitaux offrent une facilité et une rapidité d'accès à l'information, en plus d'offrir une multitude de services aux citoyens. Ils doivent coexister, en plus des formulaires en papier.

- Les formations en informatique doivent être maintenues et prolongées. Après une année d'initiation, il faut avoir la possibilité de suivre des modules supplémentaires et plus approfondis.
- Nous comptons nous inspirer de la plateforme « Fluicity » ou « Hoplr ». Il s'agit d'une plateforme de participation citoyenne qui favorise le dialogue entre citoyens et décideurs publics. Elle permet aux citoyens de Comines-Warneton de faire connaître leurs besoins.
- Nous souhaitons que les séances du Conseil communal soient visibles en direct, retransmises via le site Internet de la commune et les réseaux sociaux. Cela permettra à toute la population de suivre les séances. Les citoyens pourront prendre la température du travail effectivement réalisé par leurs mandataires.
- Une couverture mobile de tous les grands opérateurs doit être assurée sur l'ensemble du territoire. La commune doit pouvoir négocier afin d'améliorer la situation vu la proximité avec les réseaux français.
- La couverture WIFI doit être renforcée dans les espaces publics, afin d'attirer toutes les générations, et surtout les plus jeunes. Des bornes de WIFI gratuit vont être installées.
- Une application communale, en plus du site internet de la ville, permettra d'informer directement les citoyens mais aussi de leur donner la possibilité de réaliser certaines démarches administratives, 24/24 et 7/7. Des boutons d'interaction permettront de contacter facilement et rapidement les autorités communales, par exemple pour signaler des problèmes de propreté ou de stationnement.
- Des plateformes collaboratives numériques voire de SMS automatiques aux citoyens qui en font la demande seront mises en place. Cela permettra d'informer sur les nouvelles mesures mises en place, les évènements, mais aussi donner des alertes.
- La Ville sera présente sur tous les réseaux sociaux, et pas uniquement sur Facebook.
- Il faut, pour tous les sites touristiques et lieux d'intérêt de notre Ville, une application numérique qui permet, en scannant un code, de découvrir le patrimoine historique. Cela pourrait également être exploité pour le tourisme, par exemple les circuits vélo.

18

Sport

« Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd ensemble. »



Zinedine Zidane
ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

A. Constat

Le budget de la Ville concernant le domaine sportif est déjà conséquent. Il représente en effet 4% des dépenses globales, soit 46 € par habitant.

Pour améliorer encore la situation, il n'est dès lors pas forcément utile d'ajouter des infrastructures nouvelles aux infrastructures existantes. Par contre, il est possible et même parfois nécessaire d'agir sur d'autres leviers.

Seul grand changement de la législature, les travaux de la salle de sports de Warneton. Pour le reste, aucune innovation.

B. Propositions

a) Les infrastructures

Nous devons améliorer les infrastructures partout où c'est nécessaire. Il faut aussi veiller à ce que les infrastructures soient utilisées au maximum et qu'elles soient moins sujettes aux aléas météorologiques. Pour cette raison, le terrain communal de la MJC, de même que la piste d'athlétisme, seront refaits en synthétique et plus faciles d'accès. Un club d'athlétisme sera créé.

Nous souhaitons promouvoir davantage la collaboration avec nos voisins français et flamands. Des synergies sont souhaitables, notamment avec Comines-France (club de ping-pong, etc.) et la Flandre (canton d'Ypres). Nous favoriserons également le dialogue et les échanges entre les clubs.

Les stades seront rendus plus accessibles, surtout pendant les vacances, afin que les athlètes puissent les utiliser lorsque le temps s'y prête.

b) Démocratisation du sport, création d'un pass pour les jeunes

Démocratisons l'accès aux sports ! Lançons le débat d'une prise en charge financière des frais d'inscription pour les jeunes qui habitent Comines-Warneton. Les cotisations annuelles de certains clubs ne permettent malheureusement pas à tous de le pratiquer. Nous pourrions imaginer une formule où la Ville rembourserait (partiellement) les frais d'inscription en fin d'année, en cas de taux de présence suffisant lors de toute l'année scolaire.

Nous créerons un « pass-sport » jeunesse englobant l'accès et le transport aux et vers les facilités. Ce pass sera valable pour tous les sports et les formules (stage, inscription, formation, etc.). Il pourrait être offert à l'occasion d'un anniversaire.

c) La décentralisation des activités sportives

Nous organiserons des activités sportives dans l'ensemble de l'entité. Les grandes manifestations sportives ne devraient pas uniquement avoir lieu ou débiter à Comines. Nous organiserons, une fois l'an, une marche et une course à travers l'entité cominoise, et alternerons les événements de manière à ce que les autres communes en profitent également.

d) Accessibilité du sport aux personnes à mobilité réduite

Nous rendrons le sport en général plus accessible aux personnes à mobilité réduite, tout au long de l'année. Nous faciliterons le transport de et vers l'activité proposée.

e) Améliorer l'information, la communication, ouvrir les horizons

Nous ferons mieux connaître tous les sports en travaillant sur l'information et la communication tout azimut. Nous créerons une journée sportive où les jeunes pourront s'essayer à un maximum de sports proposés à Comines-Warneton.

f) Développer les stages

Nous voulons élargir l'offre des stages sportifs : ils doivent répondre à la demande des familles, notamment concernant les tranches d'âge des adolescents. Nous souhaitons également ventiler l'offre sportive tout le long des vacances scolaires.

g) Pour les seniors

Pour les seniors, nous voulons des activités de gym « douce », de maintien de condition, des marches organisées, des séances de natation encadrées, des jeux axés sur le réflexe, l'équilibre, etc.

h) Pour les femmes enceintes et les tout petits

Nous souhaiterons mettre en place des activités adaptées aux femmes enceintes et qui viennent d'accoucher. De la gymnastique adaptée, des activités parents-enfants, des séances aquatiques en douceur pour les tout-petits,...



19

Tourisme

“L’histoire est la mémoire du monde.”

De Lacordaire

Le tourisme à Comines-Warneton a été mis sous le feu des projecteurs à maintes reprises ces dernières années, grâce notamment au centenaire de la Guerre 1914-1918. Mais les projets touristiques ne doivent pas s’y limiter ! Quid après 2018 ?

A. Constat

Mis à part les commémorations incontournables dans le cadre du Centenaire de la guerre 1914-1918, la majorité n’a su innover en matière de tourisme. Notre Centre d’Interprétation, véritable sésame historique, n’a pas été mis à sa juste valeur. De plus, rien n’est prévu pour l’après 2018. Et tout ce qui ne touchait pas à la Grande Guerre a été oublié.

Notre Office du Tourisme va mal. L’Office du Tourisme n’est plus présent dans aucun salon, aucune prospection n’est réalisée. Pourtant, cela permettrait de mettre en valeur notre patrimoine au-delà de nos frontières et d’attirer des touristes.

La tentative de coupole ayant pour objectif de rassembler les forces vives du tourisme à Comines-Warneton a lamentablement échoué. Si l’idée est bonne, les moyens pour y arriver n’étaient pas les bons.

Les finances liées au tourisme sont en déficit. Comines-Warneton mérite mieux.

B. Propositions

- L'Office du Tourisme doit avoir une place centrale dans l'entité et être facile d'accès pour tous les voyageurs, qu'ils viennent en voiture, mais également en transports en commun (notamment en train) vers Comines-Warneton. Nous proposons de l'installer dans l'ancienne gare de Comines.
- Utiliser et mettre à disposition les vélos électriques qui ont été acquis par la Ville de Comines-Warneton et financés par des subsides et qui, lamentablement, n'ont toujours pas été déballés depuis 2016.
- L'Office du Tourisme a besoin et aura deux employé(e) à temps plein. Leur travail sera valorisé et reconnu à sa juste valeur.
- Les Présidents de l'Office du Tourisme, de la MJC, du Centre de Lecture publique, du Musée de la Rubanerie et de Plugstreet, ... doivent travailler conjointement, sous l'égide de l'échevin du Tourisme, afin de fédérer leurs actions.
- Il faut coordonner et simplifier la signalétique des différents circuits touristiques (Ravel, Chemin de Compostelle, etc.), en consultation avec les régions transfrontalières.
- Il n'est pas nécessaire d'introduire systématiquement des dossiers de candidature à l'Union Européenne. Ceux-ci en effet exigent un énorme travail administratif, pour un gain quelquefois médiocre.
- Il faut, pour tous les sites touristiques et les lieux stratégiques de l'entité, une application numérique qui permettrait, en scannant une borne, d'obtenir des informations historiques pertinentes en français, néerlandais, allemand et anglais et adaptées aux personnes sourdes et malvoyantes.
- Il faut mettre à l'honneur nos producteurs et nos artistes locaux, au même titre que tous les partenaires de l'OT, en organisant des partenariats avec le tourisme d'un jour.
- Il faut mettre en exergue nos espaces verts : Réserve naturelle ornithologique de Ploegsteert (RNOP dite « de la Briqueterie »), bois du Gheer et de Ploegsteert, etc.
- Il faut mettre à l'honneur nos guides et les fédérer afin qu'ils n'aient plus à faire cavalier seul. Il faut établir des synergies et leur donner une direction claire.
- La régie foncière est gestionnaire de Plugstreet. Il faut une gestion saine et transparente.

- L'agenda culturel global de Comines-Warneton doit être mis en relation avec l'agenda touristique afin que les touristes puissent aussi en profiter. Une synergie entre la culture et le tourisme doit être pensée.
- Organiser des évènements régionaux majeurs liant tourisme, culture et sport.
- Notre ville est jumelée historiquement avec Argenton Les Vallées, Hedge End et Wolverton. Afin de redéployer les liens qui ont été créés au niveau culturel, économique et social. Ces jumelages doivent être redynamisés.
- Des échanges avec les jeunes et les moins jeunes ouvrent indéniablement une vitrine pour notre Ville et apportent un plus à tous points de vue.



20

Cimetières

« Le respect aux morts est le reflet de la gestion d'une commune »

Chantal Bertouille,
Ancienne échevine des cimetières

ENSEMBLE
Ensemble, pour vous

A. Constat

Nos cimetières ont été montrés en exemple au niveau régional, national et même international ! Aujourd'hui, il est primordial de reprendre cette gestion de façon responsable, dynamique, respectueuse et avec toute la décence voulue .

B. Propositions

- Nos cimetières doivent être gérés comme tout autre endroit de la Ville.
- Nos défunts et leurs familles doivent être respectés.
- Les cimetières doivent être gérés avec respect et décence
- Il faut innover pour la mémoire des générations
- Des espaces pour les animaux domestiques devraient être prévus